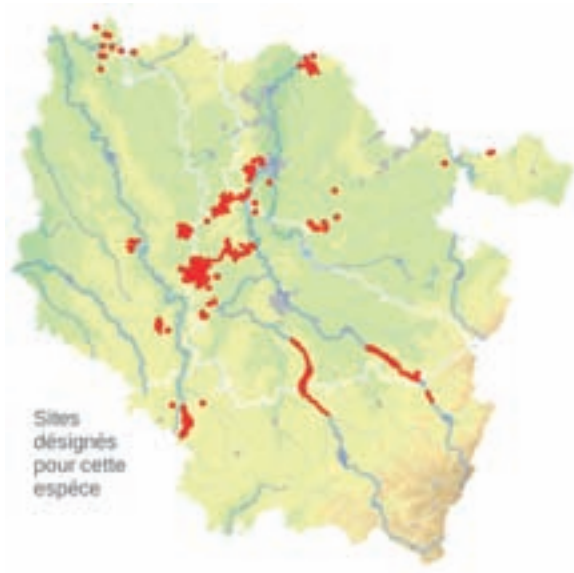




1 Damier de la Succise © GÉRARD VOGEL
2 Prairie humide jouxtant une pelouse sèche, habitats du Damier de la Succise © FRANÇOIS SCHWAAB

1	
	2



Description

Papillon aux mœurs diurnes, le Damier de la Succise fait partie de la grande famille des *Nymphalidæ*. Dans cette famille, un grand nombre d'espèces sont très semblables et la détermination exacte de l'espèce doit faire l'objet d'un examen approfondi du spécimen observé.

Chez le Damier de la Succise, le dessus est de couleur fauve avec des dessins noirs. En général, un contraste entre les bandes de couleur fauve pâle et celles plus rougeâtres est nettement visible. Le dessous est moins marqué de noir et la couleur fauve est plus uniforme ; de plus, une rangée de points noirs ocellés permet de le distinguer d'autres damiers. L'envergure de l'aile antérieure varie de 15 à 25 mm. Le mâle est en général plus petit que la femelle.

Cinq sous-espèces, dont les chenilles vivent aux dépens de plantes différentes, sont représentées en France. Elles sont en cours de différenciation et vont former de nouvelles espèces à part entière dans le futur proche, mais actuellement, ces sous-espèces sont encore interfécondes. À terme, elles auront une morphologie*, une plante-hôte et une répartition géographique distinctes.

Écologie

La sous-espèce type reconnue actuellement en Lorraine *Euphydryas aurinia aurinia* semble très plastique* dans ses exigences : le papillon fréquente et colonise, d'une part, des zones humides ou des prairies oligotrophes*, et d'autre part, des milieux plus xériques*. Dans les milieux humides, ses chenilles se nourrissent des feuilles de la Succise des prés *Succisa pratensis*. Quant à l'écotype* des pelouses plus sèches, nommé *E. aurinia aurinia* forme *xeraurinia*, il a pour plante-hôte la Scabieuse colombaire *Scabiosa columbaria* et la Knautie des champs *Knautia arvensis*.

On observe les adultes de mi-mai à fin-juin. Les œufs d'une couleur jaune brillant sont déposés par paquet sous les feuilles

de la plante-hôte. Les chenilles restent ensuite groupées dans un cocon lâche. À la fin de l'été, elles entrent en hibernation. Lorsqu'elles ressortent au printemps suivant, elles vivent de façon solitaire. La chrysalide est suspendue dans la végétation basse ; le papillon en sortira environ deux semaines plus tard.

Répartition, état des populations

La sous-espèce *Euphydryas aurinia aurinia* est la plus représentée en Europe. Elle est présente de la Grande-Bretagne, du sud de la Suède et de la Finlande jusqu'en Sibérie. Les populations liées aux milieux humides ont fortement décliné dans toute l'aire européenne de ce papillon.

Cette sous-espèce est présente dans presque toute la France, avec une majorité de sites dans la moitié Est, hors de la zone de l'Olivier *Olea europaea*. Les populations sont localisées mais parfois abondantes, avec de fortes variations selon les années.

En France, l'écotype* *E. aurinia aurinia* forme *xeraurinia* est présent dans le Sud-Ouest et dans le quart Nord-Est.

Situation régionale

Une étude régionale a permis de recenser une centaine de sites où la présence du Damier de la Succise est attestée : il s'agit principalement de milieux xériques*, comme les pelouses calcaires, et les populations sont très localisées, parfois abondantes. Malheureusement, les populations établies dans les prairies humides sont en fort déclin.

Menaces et gestion

L'assèchement des zones humides dans le cadre de certains aménagements agricoles constitue la menace la plus importante pour le Damier de la Succise : ces pratiques provoquent la fragmentation des habitats potentiels et l'isolement des populations.

Cette espèce est particulièrement sensible aux fauches des prairies dont les méthodes actuelles sont inadaptées à la survie des chenilles et au pâturage intensif qui provoque la dispersion et la mort des chenilles. Deux autres techniques agricoles sont elles aussi défavorables :

- La gestion des milieux par un pâturage ovin est déconseillée, car celui-ci exerce une pression très importante sur les plantes hôtes.
- L'amendement des prairies en nitrates est néfaste aux populations de cette espèce, car il provoque la raréfaction des plantes hôtes.

Sites désignés pour cette espèce

FR4100153	FR4100155	FR4100159
FR4100161	FR4100163	FR4100164
FR4100167	FR4100168	FR4100169
FR4100181	FR4100189	FR4100191
FR4100214	FR4100215	FR4100222
FR4100227	FR4100238	FR4100240

Bibliographie

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (COORD.) (2004)
 CSL - SARDET É. & BETREMIEUX P. A. (2003)
 DE BOISSIEU D. (2000)
 LAFRANCHIS T. (2000)

